

Communiqué de Presse.

Affaire Farida Sou.

Madame Sou, victime de violences conjugales a porté plainte contre son compagnon auprès de la Police à Bastia. Par cette démarche volontaire et délibérée, elle pensait, logiquement et à juste titre, s'être placée sous la protection de la loi et des autorités.

En réponse à sa démarche courageuse, au lieu d'instruire et donner suite à cette violence, la Police et la Préfecture, au constat de son irrégularité de séjour, ont placé Madame SOU en garde à vue et en rétention administrative en vue de sa reconduite à la frontière.

Cette « pratique » inattendue, nous paraît contraire à la loi. Cette « méthode » heurte « l' Humain. ».

Tout au long de la procédure, les textes ont été ignorés et bafoués. En exemple, le rejet de son recours devant le Tribunal Administratif sur simples affirmations de la Préfecture : L'affaire a été jugée sans pièces (malgré toutes les demandes de communication du dossier), sur les seules affirmations de la Préfecture, au demeurant absente à l'audience.

De telles pratiques apparaissent déloyales et si elles devaient être cautionnées de quelque manière que ce soit, cette façon de faire risque d'envoyer un signal fort d'impunité à toute personne qui fait subir des violences physiques, psychologiques, administratives à toute femme, ou autre individu, en situation irrégulière en France .

Ce signal d'impunité, peut encourager, tout aussi bien « certains » employeurs dans des pratiques parfois proches de l'exploitation humaine, voir de l'esclavage moderne que les marchands de sommeil ou tout autre employeur peu scrupuleux.

La porte serait ainsi ouverte à toutes les injustices.

Les Associations signataires en appellent :

- Au **Défenseur des droits** qui, à ce jour, s'est saisi du dossier.
- **A tous les démocrates** épris de justice et de liberté, à l'instar de ceux qui sur cette île, en d'autres temps, se sont donné les moyens d'éviter « **la nuit et le brouillard** ».
- **A tous les Elus** et en particulier à ceux de la **CTC**.

Il est bon de rappeler que l'Assemblée Territoriale a voté le texte :

Corse terre sans expulsion.

Il est utile de le rappeler, il serait tout aussi opportun et heureux d'y donner suite.

Les Associations appellent tout un chacun, ici et ailleurs, à réagir à tout constat d'injustice, de passe droit, d'arbitraireet faire en sorte **d'éviter** que, face « **au Printemps Arabe** » qui tiédit la planète, nous n'ayons à offrir que le glacis de « **l'Hiver Européen** ».
(Dessi : Emmanuel Grange le 21 Avril 2011)

Avec nous, à chacun, nous disons :- Soyons vigilants car, comme dirait Eschyle :

« Nous enfantons nous même notre destin ».

Premiers signataires :

Avà Basta,

Femmes Solidaires,

ReSF,

CGT Haute-Corse,

CIDFF Haute-Corse,

...